

Compte-rendu du Conseil Municipal du 22 octobre 2020

Présents : Jean Francis Barreaud, Aurélien Bielsa, Isabelle Bodineau, Aline Degeilh, Elsa Eberstein, Yvon Lassalle, Robert Marchand, Bruno Watrin, Alain Alric, Agnès Rialland

Excusée : Mélodie Pareau

Secrétaire de séance : Aline et Agnès

Ordre du jour :

- 1- BUDGETS ANNEXES DOUAT et ESTANQUET : modifications
- 2- LOYER maison BOUBILA
- 3- APPELS A PROJET PNR
- 4- INFOS DIVERSES
- 5- Site internet de la mairie présenté par Jean Francis
- 6- Compte rendu commission « animations et court circuits » par Elsa
- 7- Projet aide administrative et informatique proposé par Agnès

Avant de commencer la séance, le conseil municipal observe 1 minute de silence en hommage à Samuel Paty, professeur assassiné pour avoir défendu la liberté d'expression.

1. BUDGETS ANNEXES DOUAT et ESTANQUET : modifications

Budget annexe DOUAT : « réhabilitation de logement social » : la TVA était prévue à 10% et l'on a eu un dégrèvement total. Il faut donc modifier les écritures budgétaires en faisant une « livraison à soi-même » de 5% du montant.

Coût HT 141534€ soit 7785€ payé à la recette.

Nous devons prendre une délibération modificative du budget investissement (augmenter les dépenses au compte 231 de 7785€ et augmenter la recette au chapitre 13 de la même somme) et impacter le budget communal pour régulariser.

Délibération adoptée à l'unanimité

Budget annexe ESTANQUET : nous avons décidé d'annuler 3 mois de loyer en raison du COVID.

Le montant modifié doit comprendre la TVA de 20% soit 2400 de loyer et 480 de TVA.

Il faut modifier le virement à l'investissement de 480€ et équilibrer l'art 13,

Le budget communal est donc impacté de 480€ pour régulariser.

Délibération adoptée à l'unanimité

2- LOYER maison BOUBILA :

À la suite du dernier conseil et à la situation difficile de Caroline, nous avons autorisé son installation dans la maison BOUBILA en l'état. Un bail précaire de 1 mois a été établi. Elle souhaite louer cette maison et y créer son école de musique. Des travaux sont en cours pour la remettre en état, les plus importants pris en charge par la commune et réalisés par les employés communaux et la restauration des peintures et tapisserie pris en charge par Caroline.

Après discussion, le conseil municipal décide de louer pour un montant de 300€ mensuel avec un bail d'habitation et d'usage professionnel.

3- APPELS A PROJET PNR :

Nous sommes invités à participer à un appel à projet du PNR dans 3 domaines, les projets retenus donneront lieu à une aide du PNR pour leurs réalisations .

Biodiversité en vidéo : produire une vidéo : projet de seuil pour poissons dans la lèze, aménagement de la rivière, partenariat PNR, fédération de pêche, habitants....

Projet à construire : Alain, Aline, Aurélien, Jean-Francis

Espace public / climat de demain : projet d'aménagement de la place avec une halle.

Projet à travailler : Aurélien, Aline, Bruno, Elsa, Mélodie, Robert

Restauration locale et bio hors domicile : ce projet pourrait être porté par le SIVOM pour la restauration scolaire. Isa et Elsa vont le proposer au SIVOM.

4- INFOS DIVERSES :

Proposition de Blason : un héraldiste nous propose un blason pour Pailhès avec 3 modèles. Le conseil souhaiterait que ce blason utilise des symboles qui « parlent » de Pailhès...la paille et la rivière ok. Voir si possible d'utiliser le blason du clocher de l'église du château, ou de mettre en valeur la situation géographique (croisement des vallées) ou la richesse en bois...

Accueil d'un TIG : la justice nous a demandé d'accueillir en Travail d'intérêt général un jeune. Il intervient aux côtés des employés municipaux.

Passerelle : le Département a donné son accord pour la subvention de 20% soit 17800€ HT, nous attendons les subventions de la Région et de l'Etat.

La facture du préprojet GETEC a été payée pour 7110€.

Recensement de la population : prévue du 20/01 au 20/02/21. Sarah et un agent recruteur vont s'en charger

Demande d'animation de la LAUSETA, association de la CALENDRETA pour le 26 juin 21 à PAILHES. L'association demande l'autorisation de faire sa journée festive à Pailhès, et sollicite une subvention de 500€.

Vote du CM : accord pour cette animation

Aménagement de la salle associative : réflexion pour le choix du mode de chauffage.

3 propositions : chauffage à bois et double ventilation, chauffage à bois et électrique avec ventilation simple, chauffage avec des radiateurs à eau alimentés par la chaudière existante. Cette dernière proposition semble plus adaptée au fonctionnement de la salle avec le maintien d'une température minimale et une augmentation des thermostats lors des utilisations. La chaudière doit pouvoir produire suffisamment d'eau chaude pour les trois lieux à chauffer.

5- Site internet de la mairie présenté par Jean Francis

Dans un premier temps, Jean-Francis propose de construire le site avec une page « présentation de la commune », une page d'informations (services, associations, ...) et une page d'actualité qui devra être alimentée par les articles écrits par les uns et les autres et transmis à Jean-Francis.

Yvon va travailler avec lui à la première page de présentation de la commune. Puis Jean-Francis fera appel aux conseillers pour participer aux autres contenus.

6- Compte rendu commission « animations et court circuits » par Elsa :

Bilan de la journée du patrimoine de sept : très bons débats, public intéressé et motivé.

Toutefois peu d'ouverture sur d'autres personnes extérieures à la commune.

2 idées à travailler : créer un parc locatif commun pour le matériel à utiliser pour les manifestations (matériel de la commune ou propre aux associations locales)

Etablir un planning d'utilisation des salles communales à l'année.

Réfléchir à un lieu pouvant servir de parking lors des grandes manifestations avec un accès piéton sécurisé.

A venir sur 2021 : Nuit du Cirque (mars), la LAUSETA en juin, Terres de Couleurs en juillet.

Court-circuit et marché : bonne dynamique entre les producteurs, volonté de poursuivre, animations 1 fois par mois. Prévoir éclairage de la place.

Réunion des associations locales : Comité des fêtes, foyer rural et Compagnie de Bals pour envisager soit une fusion, soit une coordination forte avec de nouveaux statuts pour le comité des fêtes.

7- Projet aide administrative et informatique proposé par Agnès

Agnès reprend sa proposition initiale d'aide administrative à la constitution de dossiers et d'aide à l'accès aux partenaires en ligne sous forme d'une permanence mensuelle à la mairie. Le conseil pense que cela peut rendre service à la population. L'information va être diffusée, pour un essai sur quelques mois à partir de janvier 21.

La séance est levée à 23h00.